

Impressum en réunion à Fribourg



Journalisme. Hier, une centaine de délégués d'Impressum, le syndicat des journalistes suisses, se sont réunis à Fribourg. Leur assemblée annuelle s'est tenue dans le Werkhof, en Basse-Ville. Les participants, venus de tout le pays, ont notamment adopté de nouvelles résolutions sur le soutien des cantons et de la Confédération à la presse ou encore sur la rémunération des travaux journalistiques par les géants de l'internet, indique Marion Moussadek Emonot, porte-parole de l'association. Pour rappel, Impressum, forte de 4500 membres, est la plus grande association professionnelle de journalistes en Suisse. CAU/Charly Rappo

LAC NOIR

UN REPAS INSOLITE

Pour marquer son 125^e anniversaire, GastroFribourg a monté une opération «Tables insolites». Dans ce cadre, l'association a programmé hier un dîner sur le ponton du lac Noir. C'est sa section singinoise qui s'est attelée à la mise en place du repas, préparé pour les gagnants d'un concours relayé sur les réseaux sociaux. La Singine a été le 2^e district, après la Sarine, à accueillir une table insolite. CAU

Alexandre Geinoz pilote Polyforce

Bulle » Changement à la direction de Polyforce SA. Alexandre Geinoz, 46 ans, frigoriste et technicien en génie climatique avec un certificat en gestion d'entreprise, succédera à Jacques Morand le 1^{er} avril 2019. Ce dernier, aussi syndic de Bulle et député, «souhaite pouvoir consacrer plus de temps à sa carrière politique et à ses loisirs», rappelle Romande Energie Services dans un communiqué (*La Liberté* du 19 mars). En janvier 2018, lors de son rachat par Romande Energie

Services, Polyforce comptait 50 collaborateurs. Depuis, elle en recense 10 de plus. Originaire des environs de Bulle, Alexandre Geinoz poursuivra le développement de la société, appelée à devenir un département de Romande Energie Services le 1^{er} janvier 2020. Jacques Morand, fondateur de Polyforce, continue quant à lui sa collaboration avec Romande Energie Services en qualité de chargé de développement commercial. »

STÉPHANE SANCHEZ

Le taux d'impôt des habitants de la future commune fusionnée se situera entre 70 et 78%



Combien coûtera le Grand Fribourg? Un rapport intermédiaire se veut rassurant. Corinne Aeberhard

Le Grand Fribourg sort la calculette

« MAGALIE GOUMAZ

Fusion » Le chiffre était très attendu. Il a été dévoilé hier, lors d'une conférence de presse de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg. Si la fusion devient réalité, le taux d'impôt de la nouvelle commune se situera entre 70 et 78% du taux cantonal. Givisiez (70%), Corminbœuf (75%) et Avry (72,2%) se situent déjà dans cette fourchette. Les habitants de Belfaux (81%), de Marly (80%) et de la ville de Fribourg (81,6%) bénéficieront d'une baisse d'impôts. Ceux de Granges-Paccot (67,8%), Matran (62%) et Villars-sur-Glâne (63,9%) paieraient par contre davantage.

Nombreuses incertitudes

Pour en arriver là, Christian Vorlet (Corminbœuf), président du groupe de travail Finances de l'Assemblée constitutive, explique que les comptes des neuf communes du périmètre ont été épluchés, brossés et lissés. Ce qui a permis d'établir que le total des recettes se situerait à 370 millions de francs par an. Pour Christian Vorlet, «cette fusion est possible financièrement». Le poids de la dette nette se monte à 480 millions de francs. «Une situation supportable», déclare-t-il.

Mais il reste encore beaucoup d'incertitudes. Celles-ci découlent

des résultats de la votation fédérale sur la réforme de la fiscalité des entreprises et de la votation cantonale sur sa loi d'application. Et surtout de leurs effets en cas d'acceptation. «Il s'agit d'une situation exceptionnelle. Nous menons un grand projet de fusion en même temps qu'une des réformes les plus importantes de ces dernières décennies», explique Christian Vorlet.

Autre question encore ouverte: le soutien de l'Etat de Fribourg. L'aide ordinaire telle que prévue par la loi est estimée à 19 millions. C'est peu. «Pour réussir une fusion à neuf communes, un meilleur appui est nécessaire», indique Christian Vorlet. Une idée a déjà été émise: soumettre les



« Cette fusion est possible financièrement »

Christian Vorlet

VERS UN REPORT DES ÉLECTIONS?

La collision était programmée. Les prochaines élections communales sont prévues en mars 2021. Or, les citoyens des neuf communes du périmètre du Grand Fribourg, à savoir Avry, Belfaux, Corminbœuf, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran et Villars-sur-Glâne se prononceront à la fin 2020 sur la fusion.

Comment concilier ces deux calendriers? Préfet de la Sarine et président de l'Assemblée consti-

tutive du Grand Fribourg, Carl-Alex Ridoré a indiqué hier que des discussions étaient en cours avec le Conseil d'Etat pour reporter les élections communales dans les communes du périmètre. «Cela permet de mener sereinement la campagne de votation sur la fusion», explique-t-il. Si la fusion est acceptée, l'élection des autorités de la nouvelle commune aura lieu avant la fin 2021... En même temps que les élections cantonales! MAG

immeubles affectés à l'administration cantonale à la contribution immobilière.

Gratuité des transports

Dernière incertitude, et elle est de taille: le futur taux d'imposition dépendra aussi des dépenses. L'Assemblée constitutive dessinera ce printemps les contours de la future commune, sur la base de rapports rédigés par plusieurs groupes de travail thématiques. Le voile sera levé sur leurs intentions ces prochains jours. «Certains projets sont neutres financièrement, d'autres ont un impact sur le fonctionnement communal mais aussi sur les investissements», explique Anne Defferrard (Marly), membre de l'Assemblée constitutive. Elle révèle déjà que la liste complète représente 5,82 points d'impôts, soit des coûts de fonctionnement estimés à 18,2 millions.

Le groupe de travail Finances a déjà chiffré les propositions. La gratuité des transports publics pour tous les élèves de l'école obligatoire coûterait annuellement 2,5 millions. Il est aussi question de restaurants de quartier pour accueillir élèves et personnes âgées (1,1 million par an), de centres d'animation, de maisons de 25 mètres...

Enfin, le groupe de travail Finances doit encore s'atteler aux taxes diverses et les harmoniser. »

Une ville qui vit son bilinguisme

Le groupe de travail Histoire et Identité de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg promet un bilinguisme pragmatique.

Fribourg-Freiburg est une ville de 74 000 habitants qui a comme langues officielles le français et l'allemand. C'est l'idée que défend le groupe de travail Histoire et Identité de l'Assemblée constitutive. Un bilinguisme pragmatique, prôné par conviction, «afin de valoriser notre atout», indique Carl-Alex Ridoré, préfet de la Sarine et président de l'Assemblée constitutive.

Le bilinguisme touche avant tout l'école. Le groupe de travail estime que les enfants résidant dans la nouvelle commune fusionnée, qu'ils habitent Matran ou Belfaux, doivent avoir les mêmes conditions que les enfants vivant actuellement en ville de Fribourg

et bénéficier du libre choix d'être scolarisés en allemand ou en français. Des filières bilingues et des mesures incitatives seront également instaurées.

La reconnaissance de l'allemand comme langue officielle aura aussi des implications pour la future administration communale. Cette dernière devra être en mesure de répondre aux citoyens dans les deux langues. Mais Carl-Alex Ridoré insiste sur l'aspect volontaire et la philosophie du libre choix qui doit prévaloir. Ni les enseignants ni les employés ne devront être obligatoirement bilingues. Le groupe de travail s'inspire de l'Administration cantonale, qui est bilingue sans que chaque employé le soit. Question d'organisation.

Ces propositions seront débattues en avril prochain en plénum, avant d'être mises en consultation et soumises au peuple. » MAG